



Les 15 nouveaux lauréats du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » en Centre-Val de Loire

13 avril 2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté initialement par l'Etat de **400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros** financés à parité Etat / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, **l'Etat et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun** pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. Dans la région Centre-Val de Loire, **l'Etat et la Région Centre-Val de Loire mobilisent ainsi 14 millions de crédits supplémentaires jusqu'au 1er juin 2021.**¹

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration*

¹ Certaines opérations sont cofinancées par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Région (FEDER).

entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »

Les 15 nouvelles entreprises lauréates en Centre-Val de Loire

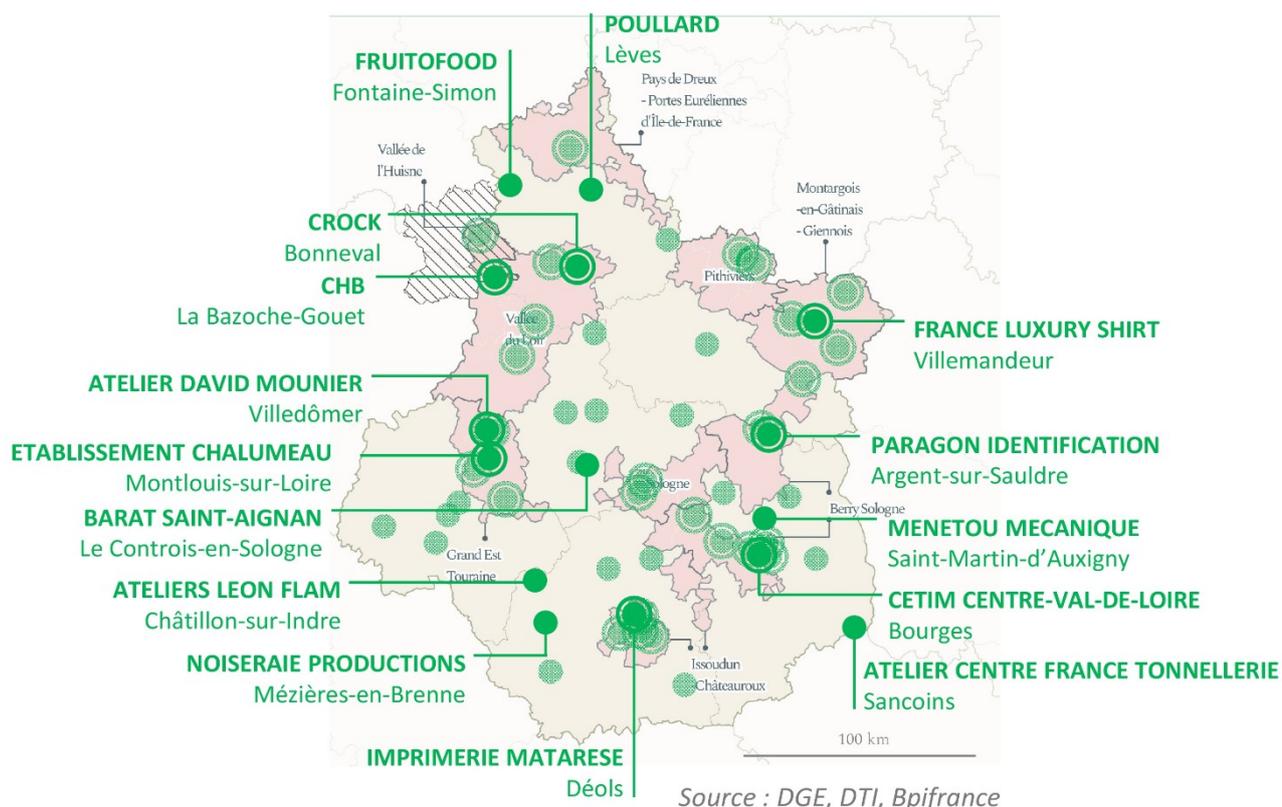
Ce mardi 13 avril, à l'occasion d'une revue de projets co-présidée par la Préfète de région et le président du Conseil régional, 15 projets ont été validés conjointement par l'État et le Conseil régional.

Ces 15 entreprises lauréates bénéficieront d'**un soutien de France Relance d'un montant global de 4,35 millions d'euros** (dont 1,2 millions d'euros de FEDER) **pour un volume d'investissement prévisionnel total de 22,75 millions d'euros**. Cela représente **un montant d'investissement moyen par entreprise de 1,5 millions d'euros**. Ces projets permettront de générer 140 emplois. Parmi ces lauréats, 8 projets s'inscrivent dans les « Territoires d'industrie ».

Les projets des entreprises bénéficiaires abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique.

Au total, depuis le lancement du fonds, la région Centre-Val de Loire compte 58 lauréats du fonds d'accélération représentant : 22,44 M€ de subventions ; 158,77 M€ de volume d'investissement prévisionnel global ; plus de 1042 créations d'emplois attendues.

15 nouveaux projets lauréats en Centre-Val de Loire



Informations sur le projet

POULLARD ← Porteur du projet

Lèves ← Commune

Annnonce des lauréats

● Nouveaux lauréats

● Anciens lauréats

Projets localisés dans des territoires d'industrie

● Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

● Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

Présentation des lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires en région Centre-Val de Loire

CETIM Centre-Val de Loire – Centre de formation (Association)

Bourges (18) – Territoire d'industrie Berry-Sologne

Le Cetim Centre-Val de Loire, centre associé du Cetim est un Centre de Ressources Technologiques. Il a une mission de diffusion technologique dans le domaine de l'industrie manufacturière et notamment d'accompagnement des entreprises et notamment des PME à l'insertion de nouvelles technologies par des projets d'industrialisation et de la formation. Il héberge, sur son site de Bourges, l'UIMM pôle formation qui œuvre lui aussi bien sur la formation initiale que sur la formation continue.

Le projet se traduira par la rénovation d'un bâtiment et la création de nouveaux espaces de formation mais aussi par l'acquisition d'équipements modernes pour accompagner des projets d'industrialisation de pièces fabriquées par des procédés innovants. L'ensemble de ces moyens sera mobilisé prioritairement au service de l'accompagnement et du développement des PME régionales.

Le projet se traduira par la création de 2 à 3 emplois pour le Cetim Centre-Val de Loire et la création de 5 emplois pour l'UIMM pôle formation.

PARAGON IDENTIFICATION – Imprimerie (GE)

Argent-sur-Sauldre (18) – Territoire d'industrie Berry-Sologne

Paragon Identification est fournisseur leader de solutions d'identification dédiées aux marchés de l'Identité des personnes, des transports publics, et de la traçabilité & protection des marques. La société investit depuis 2015 dans des équipements industriels permettant la fabrication d'étiquettes intelligentes (Radio Fréquence Identification), ce qui lui a permis de se forger une légitimité sur ce marché et de démontrer qu'il était possible à partir d'un site français de rivaliser avec les meilleurs acteurs du secteur au niveau mondial.

Pour se développer sur ce marché international dominé par la concurrence asiatique, la société projette l'achat d'un équipement industriel de dernière génération, ouvrant la voie à des produits/process à l'avant-garde des enjeux

environnementaux. Le marché visé offre des perspectives de croissance annuelle à 2 chiffres. Ce projet permettra d'enclencher la création d'un centre d'expertise mondiale à Argent sur Sauldre (18), permettant de développer l'activité et d'investir rapidement dans d'autres machines du même type.

8 emplois pourront être créés grâce au premier investissement en plus du maintien des 186 emplois actuels.

ATELIER CENTRE FRANCE TONNELLERIE – Tonnellerie (PME)

Sancoins (18) / FEDER

L'entreprise Atelier Centre France Tonnellerie est spécialisée dans la fabrication de fûts sur-mesure en bois.

Atelier Centre France Tonnellerie prévoit la modernisation de sa chaîne de production par l'achat de matériel innovant (presse manuelle, empileur de douelle, tour à poncer). Cet investissement vise à développer une production de fûts de haute qualité tout en améliorant les conditions environnementales, la réduction des déchets et des poussières.

Le projet permettra de maintenir l'emploi sur le site.

MENETOU MECANIQUE – Mécanique (PME)

Saint-Martin d'Auxigny (18) / FEDER

L'entreprise Menetou Mécanique est spécialisée dans l'usinage de précision (réalisation d'outillage et de pièces, réalisation de prototypes, usinage fraisage, tournage).

L'entreprise, en plus d'un agrandissement immobilier, prévoit la modernisation de sa chaîne de production par l'achat de matériel innovant (Centre d'usinage 3 axes, Machine électro érosion découpe fil, Machine tridimensionnelle de contrôle, Stockeur matières premières, Machine tribo finition).

Le projet permettra de maintenir l'emploi sur le site.

CHB – Transformation de viandes (PME)

La Bazoche-Gouet (28) – Territoire d'industrie Vallée du Loir

Implantée dans le parc naturel du Perche à La Bazoche-Gouet, l'entreprise CHB propose une large gamme de produits de charcuterie de qualité, respectant de hauts standards en matière sanitaire et environnemental.

A travers le projet CROISSANCE BIO, CHB souhaite investir 1,5 M€ afin de renforcer son unité de production de La Bazoche-Gouet dans la transformation et le conditionnement en emballages recyclables de ses produits charcutiers certifiés en agriculture biologique. Cela permettra à l'entreprise de déployer une démarche BIO sur l'ensemble de la chaîne de valeur : Elevage – Transformation – Conditionnement.

Cette approche transversale « Tout BIO et local », pilier de la démarche de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) doit lui permettre de se différencier des concurrents notamment étrangers. Ce projet assurera le maintien et le développement d'une filière porcine BIO en région Centre-Val de France.

Avec le projet Croissance BIO, l'embauche de 15 personnes viendra consolider l'équipe de 80 personnes existantes.

CROCK – Boulangerie (PME)

Bonneval (28) – Territoire d'industrie Vallée du Loir

Spécialisée dans la fabrication de sandwiches frais et de viennoiserie sous la marque Crocwich, CROCK assure la production de ses produits au sein de son atelier (boulangerie industrielle et lignes d'assemblage de sandwiches) et leur distribution avec sa propre flotte de véhicules frigorifiques auprès d'une clientèle de professionnels de la restauration hors foyer (distribution automatique, cuisines centrales, parcs d'attractions, organisateurs d'événements...).

Pour accélérer sa croissance suite à l'impact de la crise sanitaire actuelle, CROCK souhaite élargir son offre actuelle avec des sandwiches haut de gamme, des salades, des plats préparés et des plats à cuisiner et, en parallèle, diversifier sa clientèle grâce

à une distribution mobile de proximité (food trucks et livraison à domicile) et à la création d'un site internet de vente de box de plats cuisinés et à cuisiner. Pour cela, une extension des locaux et un aménagement de son site industriel est nécessaire ainsi que la création d'un nouveau réseau régional de distribution assurant la promotion d'une production locale.

Ce projet permettra de maintenir les 18 emplois actuels et surtout de créer 13 emplois nouveaux.

FRUITOFOOD – Transformation et conservation de fruits (PME)

Fontaine-Simon (28)

Depuis bientôt 20 ans, l'entreprise Fruitofood est spécialisée dans la déshydratation des fruits sous vide. Cette expérience et cette expertise permettent aujourd'hui de proposer une gamme variée de fruits déshydratés, 100% naturels, sous différents formats (poudres, morceaux), majoritairement biologiques destinés aux industriels de l'Agro-Alimentaire, mais aussi une gamme d'eaux naturelles de fruits à destination des marchés cosmétiques.

Le projet de Fruitofood vise dans un premier temps à moderniser son système de séchage, en le rendant plus compétitif et bien moins énergivore en carbone. Cette modernisation du procédé contribuera à améliorer la qualité intrinsèque des produits en préservant encore plus les arômes naturels et les matières actives des fruits. Cette amélioration va de pair avec les ambitions de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) car elle lui permettra de travailler plus de fruits frais, notamment en provenance de filières françaises. La deuxième partie du projet consistera en un agrandissement du site, avec l'extension de la zone de stockage et des ateliers.

En termes d'emploi, ce projet permettra de pérenniser les 27 emplois actuels et de recruter 5 nouvelles personnes dans les 2 ans à venir.

POULLARD – Travaux de terrassement (PME)

Lèves (28) / FEDER

L'entreprise Poullard est spécialisée dans le terrassement, la démolition et le VRD depuis 40 ans. Afin de remédier au problème de l'enfouissement des déchets de

démolition, l'entreprise a mis au point un processus capable de produire des granulats de construction à partir de bétons de démolition.

L'entreprise réalise des investissements permettant de moderniser leurs installations afin de produire plus pour répondre à la demande croissante, mais également en recyclant les terres pour utiliser les granulats présents dans celle-ci et donc remplacer les granulats naturels par des granulats recyclés à base de béton et de terre.

Une centrale à béton sera installée sur site pour le réemploi de ces granulats pour produire des bétons. Les déchets seront recyclés sur site et seront soit revendus à des tiers sous forme de granulats ou de béton, ou réutilisés en interne sur les différents chantiers.

Le projet permettra de maintenir l'emploi sur le site.

NOISERAIE PRODUCTIONS – Industrie agro-alimentaire (PME)

Mezières-en-Brenne (36)

A l'origine il y a une ferme familiale transmise de génération en génération. La noisette, culture pionnière dans la région, inspire de grands projets. Soucieuse de valoriser sa production agricole, l'entreprise s'engage dans une activité de transformation et c'est ainsi qu'en 1996 naît Noiseraie productions. D'abord reconnus par les chocolatiers et pâtisseries pour ses pralinés, Noiseraie productions lance en 2003 sa première gamme de pâte à tartiner. Aujourd'hui, Noiseraie Productions est devenu un acteur incontournable sur le marché français des pâtes à tartiner bio.

Noiseraie Productions, c'est aussi une équipe de 15 personnes attachées à un terroir ayant une volonté de développer leur entreprise. Une équipe tournée vers l'avenir qui défend des valeurs humaines et familiales. Aujourd'hui, après ces années de croissance, récompense d'un travail inventif, rigoureux et minutieux, l'entreprise souhaite moderniser et développer son outil de travail afin de continuer de répondre à la demande. Noiseraie Productions prépare son projet d'agrandissement : la surface de production va être doublée et l'espace de stockage triplé, afin d'améliorer la productivité et les conditions de travail. La gestion des énergies et de l'eau sera revue à l'aide des technologies les plus récentes afin de continuer à réduire l'impact sur l'environnement. L'ensemble des locaux sera rénové, les salariés et les visiteurs bénéficieront d'un cadre de travail moderne et spacieux.

Ce projet d'extension va permettre à l'entreprise de continuer son expansion, de s'ancrer encore plus dans le territoire et se traduira à terme par l'embauche d'au moins 3 personnes sur les 2 prochaines années puis d'1 personne par an par la suite.

LEON FLAM – Maroquinerie (PME)

Chatillon-sur-Indre (36)

Les Ateliers LEON FLAM se sont installés en 2016 à Chatillon-sur-Indre avec un projet de relocalisation en France des productions de maroquinerie et une volonté d'optimiser son impact social. 25 emplois ont été créés, et l'équipe mise en place est un socle sur lequel s'appuyer pour recruter et former. La société passe maintenant dans une phase d'accélération pour attirer de nouveaux donneurs d'ordre et de nouveaux talents.

Le projet vise à moderniser et accélérer l'étape de prototypage, cruciale dans le processus commercial, avec les outils numériques de réalisation 3D. Il vise aussi à créer un centre de gestion des matières premières et de découpe numérique avec l'ouverture d'un nouveau site industriel dans la commune de Chatillon-sur-Indre. Enfin, il servira à mettre au point et à déployer les premiers robots collaboratifs sur les lignes de production.

En plus du maintien des emplois créés, la société projette d'embaucher et de former 55 nouvelles personnes dans les deux ans.

IMPRIMERIE MATARESE – Imprimerie (PME)

Déols (36) – Territoire d'industrie Issoudun-Chateauroux / FEDER

L'entreprise Imprimerie Matarese est spécialisée dans l'impression de packaging.

Dans le cadre de cette opération FEDER, Imprimerie Matarese prévoit la modernisation de sa chaîne de production par l'achat de matériel innovant dans la découpe (presse de découpe automatique, agitateurs d'encre) afin d'être plus performant et compétitif.

Le projet permettra de maintenir l'emploi sur le site.

ATELIER DAVID MOUNIER – Métallerie industrielle (PME)

Villedomer (37) – Territoire d'industrie Grand Est Touraine

L'entreprise ATELIER DAVID MOUNIER a été créée en 2013, suite à l'achat d'une entreprise en déclin. Les secteurs d'activité de l'entreprise sont principalement l'agencement intérieur en ouvrage métallique, le mobilier, les cuisines en inox....

Depuis 2013, le chiffre d'affaires n'a cessé de croître. De nombreux investissements ont été faits telle que la mise en place d'une poinçonneuse avec chargement et déchargement automatique, d'une découpe laser... afin de répondre très rapidement aux besoins des clients issus des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. L'entreprise souhaite aujourd'hui faire la finition de ses produits par peinture époxy, pour être encore plus réactive et qualitative.

Ce projet se traduira par la création de 2 nouveaux postes.

ETABLISSEMENT CHALUMEAU – Industrie métallique (PME)

Montlouis-sur-Loire (37) – Territoire d'industrie Grand Est Touraine / FEDER

L'entreprise souhaite réaliser un investissement en matériel productif portant sur une nouvelle chaîne de laquage de grande capacité, l'une de ses activités principales par ailleurs en croissance actuellement.

Cet investissement apparaît d'un fort intérêt stratégique et humain pour la structure et permettra la modernisation de la production ainsi que le déploiement du procédé de thermo-laquage de l'entreprise : ANOLAQ-PreOx. Ce procédé permet déjà de thermo-laquer des pièces en aluminium notamment pour les paquebots en construction aux Chantiers de l'Atlantique.

L'entreprise prévoit entre 3 et 5 embauches sur les 3 ans.

BARAT SAINT-AIGNAN – Equipementier ferroviaire (ETI)

Le Controis-en-Sologne (41)

La société BARAT SAINT AIGNAN SAS existe depuis plus de 30 ans dans le département et est récemment installée (avril 2020) au Controis-en-Sologne (41) afin d'avoir une capacité de travail plus importante, plus large.

Equipementier pour l'industrie du matériel ferroviaire roulant spécialisé dans la conception et la fabrication de portes et de cloisons pour les trains et les métros en France et à l'international, la filiale du Groupe BARAT doit investir en machines industrielles stratégiques et ultramodernes, en respect de l'environnement, telles qu'une découpe laser et une chaîne de peinture complète afin d'accroître sa productivité, de conquérir de nouveaux marchés, et surtout d'avoir un savoir-faire complet et autonome pour pérenniser la Société.

Elle souhaite ainsi créer 4 nouveaux emplois sur le Territoire et surtout fidéliser son personnel qui sera formé pour ces nouveaux procédés.

FRANCE LUXURY SHIRT - Textile (PME)

Villemandeur (45) - Territoire d'industrie Montargois-Giennois

France Luxury Shirt, installée dans le Montargois depuis 1836 est un atelier de confection de chemise en sous-traitance pour les maisons de luxe françaises.

Le projet s'inscrit dans le plan de modernisation de l'entreprise ayant pour but de maintenir et faire croître en France la production de prêt à porter de luxe ; en modernisant l'outil de production et en s'adaptant à la concurrence étrangère. L'objectif est de pouvoir acquérir le site, réorganiser la production et investir dans de nouveaux équipements industriels automatiques à commandes numériques.

Ce maintien permettra de conserver des savoirs faire qui disparaissent actuellement en France.

L'objectif est de permettre des optimisations afin de diminuer les coûts de production et de proposer de nouvelles solutions techniques tout en garantissant la qualité de fabrication. Les gains de productivité et de qualité attendus sont de l'ordre de 15%.

A travers ce projet sont visés, la pérennité de l'emploi des 50 salariés, le renouvellement de 10 départs à la retraite et le recrutement, puis formation, de 10 personnes.

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des résultats territorialisés des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr

